



# Arguments

## Sécurité : la crédibilité a changé de camp

12 avril 2011

### 1. La droite a échoué et sacrifie la sécurité au quotidien des Français

- **Depuis 2002, Nicolas Sarkozy a fait de la sécurité son principal argument politique**, quitte à instrumentaliser les faits divers, manipuler les statistiques, mener des opérations spectaculaires contre-productives ou surenchérir avec des discours belliqueux.
- **Son bilan est mauvais** : les violences physiques ont augmenté de 16% depuis 2004, les vols violents sans armes ont augmenté de 6,7% depuis 2007 et de 12,5% concernant les femmes, les cambriolages de domiciles privés ont progressé de plus de 12,5%, dont une hausse de 46% au mois de décembre à Paris.
- **Nicolas Sarkozy a imposé aux forces de l'ordre une politique du chiffre, au détriment de la culture du résultat** et de la sécurité quotidienne des Français.

### 2. Les moyens et les conditions de travail des forces de l'ordre se dégradent

- **Les forces de l'ordre accomplissent des missions difficiles et souvent périlleuses.** Pourtant, constamment mis sous pression, **policiers et gendarmes sont toujours moins nombreux et doivent supporter des conditions de travail dégradées.**
- **Les effectifs des forces de l'ordre sont inférieurs en 2011 à ce qu'ils étaient en 2002.** Depuis 2007, ce sont 10 792 postes qui ont été supprimés, 2 882 postes ont été détruits dans le seul budget de 2011. Pour l'année à venir, 1 925 postes de gardiens de la paix et 757 postes de gendarmes disparaîtront. D'ici à 2013, ce seront 6 700 postes qui seront supprimés.
- **Les conditions de travail des forces de l'ordre se détériorent** : le budget consacré à l'entretien des commissariats pour 2011 est par exemple en baisse de 28,3 %. **12 000 policiers et gendarmes ont été agressés pendant leur service en 2010.** Pour la seule gendarmerie, cela représente une hausse de 33 % par rapport à 2009. **42 agents des forces de l'ordre se sont suicidés en 2010** - un chiffre deux fois supérieur à celui de France Télécom.

### 3. Les socialistes proposent une politique de sécurité capable d'apporter la tranquillité à nos concitoyens

Nous proposons un pacte national de sécurité publique, qui repose sur deux principes :

- Lorsqu'un délit est commis, **il existe toujours une responsabilité individuelle.** Il convient de la rechercher et d'y répondre par une **sanction rapide et proportionnée.** Nul ne doit ignorer, encore moins transgresser, les règles élémentaires de la vie en société.
- Mais si la responsabilité individuelle existe, **l'action est toujours collective. La sécurité doit être le fruit d'une politique globale de lutte contre la violence et ses causes. Au quotidien, elle doit être le résultat de partenariats étroits** entre les forces de sécurité, les acteurs de la prévention de la délinquance, les collectivités locales, les structures et associations du domaine éducatif, social, sanitaire.

Notre action reposera ainsi de façon équilibrée sur **la prévention, la dissuasion, la sanction, la réparation.**

- **Nous reviendrons sur les suppressions d'emplois et recruterons 10000 policiers et gendarmes supplémentaires (dont 1000 dès 2012),** tout en poursuivant la démarche visant à concentrer les forces de l'ordre sur leur cœur de métier.
- Nous créerons des « **zones de sécurité prioritaires** » pour affecter davantage de moyens là où ils sont nécessaires. Une action d'urgence y sera engagée. Elle mobilisera, durant tout le temps nécessaire, les services de répression et de renseignement concernés par la lutte contre l'économie souterraine et les violences urbaines. Nous déploierons dans ces villes une « **police des quartiers** » qui reconstruira un climat de confiance avec la population.

- **Nous utiliserons la vidéo-surveillance quand elle est utile**, dans les endroits clos ou pour aider à résoudre des problèmes ponctuels comme des trafics.
- **Nous donnerons davantage de pouvoirs aux maires**, qui coordonneront les acteurs de terrain et les stratégies locales de sécurité.
- **Nous améliorerons l'accueil, la protection et l'information des victimes**, par la mise en place de dispositifs dédiés comprenant avocats, psychologues et personnels administratifs formés à la saisie des plaintes et par la communication systématique des décisions judiciaires concernant l'auteur de l'acte.

#### **4. Nous garantirons l'effectivité, la proximité et la rapidité de la sanction**

- **Il est décisif d'apporter une réponse efficace et adaptée dès la première infraction.** Plus que sa dureté, c'est la réalité de l'exécution de la peine qui doit prévaloir. Nous donnerons à la justice les moyens de fonctionner dans des délais raisonnables.
- **Faute de moyens, 100.000 peines demeurent non exécutées aujourd'hui.** Les bureaux d'exécution des peines seront généralisés pour permettre aux magistrats d'avoir l'assurance de l'exécution des peines prononcées.
- **Nous restaurerons une échelle des sanctions pénales lisible et proportionnée**, en réaffirmant que l'emprisonnement est la peine ultime de notre échelle pénale et non la règle. Elle sera réservée aux crimes et aux délits les plus graves. Toute solution alternative sera préalablement recherchée.
- **Pour les primo-délinquants, nous développerons les « travaux d'intérêt général »** et les mesures de réparation ordonnées par le parquet. Nous créerons les « **travaux d'intérêt éducatif** » dans les écoles, afin de favoriser l'obligation – plutôt que l'exclusion - scolaire.
- **Pour les jeunes délinquants multirécidivistes** sur lesquels les mesures prises en milieu ouvert sont demeurées sans effet, le recours à **des centres de discipline et de réinsertion** sera expérimenté. À la sortie de ces centres, **un suivi éducatif et social** sera assuré.